



Perspectives chinoises

2013/1 | 2013

Au nom de l'État : Interactions entre administrateurs
locaux et citoyens

Donner accès à l'eau : la pompe, la source et les *klu*

Courtage et développement local sur le plateau tibétain

Xénia de Heering



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6492>

ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2013

Pagination : 65-75

ISBN : 979-10-91019-06-4

ISSN : 1021-9013

Référence électronique

Xénia de Heering, « Donner accès à l'eau : la pompe, la source et les *klu* », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2013/1 | 2013, mis en ligne le 01 mars 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6492>

Donner accès à l'eau : la pompe, la source et les *klu*

Courtage et développement local sur le plateau tibétain

XÉNIA DE HEERING

RÉSUMÉ : L'article examine les relations entre administrateurs et administrés dans le cadre de pratiques de courtage local en développement visant à mettre en place des systèmes d'eau courante pour la consommation domestique dans des zones rurales tibétaines de la province du Qinghai. Éclatée entre plusieurs espaces, l'activité implique pour les courtiers de trouver des accords et des compromis prenant des formes diverses avec des interlocuteurs multiples : l'administration locale, les destinataires de projet, mais aussi les divinités.

MOTS-CLÉS : courtage local en développement, accès à l'eau courante, plateau tibétain, Qinghai, relations avec l'administration locale.

Dans certaines zones rurales du plateau tibétain, les femmes, parfois secondées par les enfants, consacrent plusieurs heures par jour à l'approvisionnement du foyer en eau potable. Elles transportent l'eau le plus souvent sur leur dos, parfois à l'aide d'un âne ou d'une moto. L'absence d'eau courante propre à la consommation humaine a un impact important sur la santé, l'économie et l'éducation au niveau local. Lorsque plusieurs communautés partagent des sources au débit irrégulier et globalement insuffisant, l'approvisionnement en eau est au centre de fréquentes disputes. Les points d'eau difficiles d'accès sont régulièrement le théâtre d'accidents, en particulier l'hiver, par temps de neige ou de verglas. Mais comme me l'a un jour expliqué Drolmatso⁽¹⁾, toutes ces difficultés ne représentent pour les locaux qu'une partie du problème, car croiser quelqu'un avec un seau vide s'interprète généralement comme un signe de mauvais augure⁽²⁾.

Cet article examine les relations entre administrateurs et administrés dans le cadre de pratiques de courtage local en développement visant à mettre en place des systèmes d'eau courante pour la consommation domestique dans des zones rurales tibétaines de la province du Qinghai. Les projets considérés sont généralement réalisés à l'échelle d'un village et relativement bon marché, une partie des coûts étant toujours supportée par les bénéficiaires, en main-d'œuvre, matériaux disponibles localement (pierres, sable) ou, plus rarement et dans une moindre mesure, en argent (cf. tableau 1).

En prenant garde à éviter tout « populisme idéologique »⁽³⁾, nous recourons à l'expression de « projets locaux de développement » pour désigner les projets dont la conception est « locale », au sens où la proposition de projet n'est pas élaborée directement par le donateur mais soumise à ce dernier dans un deuxième temps seulement. S'ils procèdent parfois à des visites d'évaluation et assistent quelquefois aux cérémonies d'inauguration des projets, les donateurs ou leurs représentants n'interviennent pas non plus dans la mise en œuvre concrète des projets. Il est évident que les « priorités » des bailleurs de fonds sont autant de cadres régissant le contenu de ces propositions « locales », qui sont évaluées en fonction de leur compatibilité avec les objectifs spécifiques et les limites budgétaires encadrant l'activité du bailleur. Le concept de « courtier local en développement »⁽⁴⁾



La plaine rase : Limu mène l'âne chargé de chambres à air vides qui serviront à contenir de l'eau. L'expédition pour aller chercher de l'eau, à partir du village où elle réside, dans le district de Mang ra (Guinan, 貴南), requiert en tout une journée entière (2007). © Tserang Tso/Plateau Photographers

Je tiens à remercier mes directrice et codirectrice de thèse Isabelle Thireau (CECMC-EHESS) et Françoise Robin (INALCO-ASIES), ainsi que Marie-Paule Hille (CECMC-EHESS) et deux évaluateurs anonymes pour leur relecture attentive et les suggestions qu'ils m'ont fournies dans l'élaboration de ce texte. Toutes les inexactitudes qui subsisteraient ne sont imputables qu'à moi-même. Mes remerciements vont également à l'association Plateau Photographers, qui a bien voulu fournir les photographies illustrant cet article. L'intégralité du reportage dont celles-ci sont tirées est consultable sur le site web de l'association (www.plateauphotographers.org).

1. Les termes tibétains sont translittérés suivant le système de Wylie. Pour les noms revenant fréquemment, nous avons cependant opté pour une transcription visant à faciliter la lecture par les non-spécialistes. Afin de préserver l'anonymat des enquêtés, les noms propres ont été modifiés.
2. D'après la *Grande encyclopédie Dung dkar*, « les religions bön et bouddhiste, en s'appuyant sur la situation présente, observent les signes (*rtags mtshan*) et liens d'interdépendance (*rten 'brel*) bons et mauvais [manifestant] ce qui va arriver à chacun dans le futur. On dit par exemple que lorsque quelqu'un s'apprête à partir pour un endroit lointain, si, le jour du départ, il croise en sortant de chez lui une personne marchant vers lui avec un seau à eau vide, c'est alors un signe et un *rten 'brel* de la non réalisation de ses objectifs. » *Dung dkar 'phrin las, Dung dkar tshig mdzod chen mo* (*Grande encyclopédie Dung dkar*), Pékin, *Krung go'i bod rig pa'i dpe skrun khang* (Presses de tibétologie de Chine), 2002, p. 987. Sur l'usage local du concept de *rten 'brel*, voir aussi Sa mtsho skyid, Gerald Roche, « Purity and Fortune in Phug sde Tibetan Village Rituals », *Asian Highlands Perspectives*, n°10, 2011, p. 231-284, p. 238 sq.
3. Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Le "développement participatif" : ni solution miracle ni complot néolibéral », *Afrique contemporaine*, n° 199, juillet-septembre 2001, p. 148-155.
4. Thomas Bierschenk et al., *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, 2000.

Tableau 1 – Projets de courtage pour l'adduction d'eau courante réalisés dans la province du Qinghai.

Ce tableau présente une sélection de projets de courtage menés dans les préfectures autonomes tibétaines (PAT) de Yul shul (Yushu 玉树), Rma lho (Huangnan 黄南) et Mtsho lho (Hainan 海南), ainsi que dans la préfecture du Mtsho shar (Haidong 海东) entre 2005 et 2012. Les donateurs incluent le Fonds Canadien, Shambala Connection, The Asia Foundation, HQF, l'ambassade d'Allemagne, l'ambassade des Pays-Bas, ainsi que des donateurs privés. Les contributions des bénéficiaires correspondent à un travail fourni gratuitement estimé sur la base du salaire journalier d'un ouvrier non qualifié.

Bénéficiaires directs (personnes) par projet	Coût total (CNY) par projet	Contributions (% du coût total)		
		Donateur	Bénéficiaires	Gouvernement local
86	42 450	49 %	51 %	0 %
232	179 389	47 %	53 %	0 %
297	206 130	54 %	46 %	0 %
353	302 217	57 %	42 %	1 % ⁱ
520	160 196	74 %	26 %	0 %
540	240 522	53 %	47 %	0 %
584	162 206	46 %	4 %	50 %
1 021	165 132	42 %	58 %	0 % ^o
1 038	117 044	82 %	18 %	0 %
1 300	159 900	21 %	52 %	27 %

ⁱ Le gouvernement local a fourni une partie du ciment nécessaire au projet.

^o Le Bureau de l'eau local et le gouvernement ont fourni gratuitement assistance technique et conseils.

Sources : Documents internes. Calculs réalisés à partir des informations fournies dans les rapports de projet.

nous est apparu comme le plus adéquat pour décrire la réalité de notre terrain, en ce qu'il met l'accent non sur une forme organisationnelle donnée, mais sur une activité. « *Acteurs qui à la fois drainent les flux d'aide extérieure en milieu rural et canalisent les demandes d'assistance dans un langage compréhensible par les développeurs* »⁽⁵⁾, les courtiers interviennent tant dans le cadre d'associations, dûment enregistrées ou informelles, qu'en tant que « simples » individus. Précisons que l'appellation de « courtier » n'est pas un terme autochtone. Face aux bailleurs, les courtiers se présentent comme des personnes d'origine locale souhaitant venir en aide à des groupes d'individus vivant dans une situation difficile, ayant la volonté mais non les moyens financiers nécessaires pour y remédier. La présentation de soi devant les bénéficiaires de projets potentiels et devant les autorités locales varie notamment en fonction de l'expérience dont dispose le courtier. La situation sera très différente, par exemple, entre un courtier réalisant un projet pour la première fois, qui doit encore faire ses preuves, et un courtier ayant déjà mis en œuvre plusieurs projets, auquel cas celui-ci jouit déjà d'une certaine réputation locale fondée sur ses réalisations passées. L'activité peut être bénévole et temporaire, certains courtiers s'orientant ensuite vers d'autres métiers, comme elle peut évoluer vers une pratique plus formalisée et durable, avec la fondation d'une association, qui pourra éventuellement recevoir des subventions pour couvrir ses frais de fonctionnement. Certains officiels se reconvertissent dans le non-gouvernemental, tout comme certains courtiers, salariés du gouvernement, réalisent des projets durant leur « temps libre ». Pour rendre compte des relations entre courtiers et autorités locales, il faut donc renoncer aux oppositions simplistes, pour tenter de saisir la complexité des insertions sociales qui leur permettent de jouer efficacement un rôle de médiateur entre différents univers sociaux⁽⁶⁾.

Les activités de courtage décrites résultent des initiatives d'hommes et de femmes tibétains, nés pour la plupart dans les années 1980 dans des zones rurales qui demeurent relativement très pauvres⁽⁷⁾. Les courtiers intervenant le plus souvent dans leur localité d'origine, les destinataires des projets sont principalement tibétains, mais parfois aussi han, hui, mangghuer (*tuzu* 土族), salars (*salazu* 撒拉族) ou mongols. La majorité des courtiers dont il sera question ici ont étudié l'anglais à l'université. Soulignons, dans le contexte économique et social local, l'importance de ces trajectoires biographiques peu ordinaires, qui ont mené plus d'un courtier à des études supérieures ailleurs en Chine ou à

- Giorgio Blundo, « Élus locaux et courtiers en développement au Sénégal », in Thomas Bierschenk et al., *op.cit.*, p. 75.
- C'est-à-dire « les parties de l'espace social dans lesquelles les individus évoluent en raison des caractéristiques de leur milieu familial, de leur réseau de relations et de leur métier » (Sandrine Devaux, *Engagements associatifs et postcommunisme. Le cas de la République tchèque*, Paris, Belin, 2005, p. 33-34). Les classifications proposées par nombre d'études des Organisations Non Gouvernementales (ONG) en Chine (ONG « organisées par le gouvernement », ONG « quasi-autonomes », etc.) ne seront pas employées ici. L'inadéquation de ces catégories pour saisir la complexité des relations entre ONG et État comme pour rendre compte de leur degré d'autonomie effectif (qu'elles prétendent pourtant mesurer), est très bien argumentée par Lu Yiyi, « The Autonomy of Chinese NGOs : A New Perspective », *China : An International Journal*, vol. 5, n° 2, 2007, p. 173-203.
- Dans le classement des 31 provinces et régions autonomes de Chine en fonction de leur indice de développement humain (IDH) établi par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 2008, le Qinghai arrivait en 27^{ème} position, avec un indice de 0,720 (UNDP, *China Human Development Report. 2009/10: China and a Sustainable Future: Towards a Low Carbon Economy and Society*, Pékin, China Translation and Publishing Corporation, 2010, p. 132). Ce chiffre gomme cependant des disparités régionales importantes. Les zones rurales et montagneuses, avec des altitudes souvent proches de 4 000 mètres, sont les moins densément peuplées mais aussi les moins développées. Dans la Préfecture autonome tibétaine (PAT) de Mgo log (*Guoluo* 果洛), en 2011, le revenu annuel net par habitant en milieu rural était par exemple de 2963,92 yuans, *Rapport sur le développement économique et social de la PAT de Guoluo depuis le 11^{ème} congrès du Parti communiste de la province du Qinghai*, 2007, www.qhtjj.gov.cn/dh12/dqfz/201205/P020120516380797033508.doc (consulté le 6 août 2012).



Le fleuve Jaune : Limu et Tashi descendent vers la berge du Fleuve Jaune pour y puiser de l'eau. Bien que les femmes soient généralement responsables de l'approvisionnement en eau du foyer, ici Limu et Tashi font ce travail ensemble. Dans cette localité, il faut en effet au moins deux personnes pour aller chercher de l'eau (2007).

© Tserang Tso/Plateau Photographers

l'étranger⁽⁸⁾. Ces jeunes disposent d'une formation atypique et de compétences solides ; ils maîtrisent, en sus de leur langue maternelle, le chinois standard, le dialecte chinois local et l'anglais.

Outre le fait que les projets d'adduction d'eau courante représentaient au moment de l'enquête une part non négligeable des activités de courtage⁽⁹⁾, cette focalisation nous a semblé pertinente pour plusieurs raisons. Le gouvernement assure généralement l'accès à l'eau, et dans le contexte de la « grande ouverture de l'Ouest » (*xibu dakaifa* 西部大开发)⁽¹⁰⁾, qui s'accompagne d'investissements importants dans les infrastructures, l'existence de ces micro-projets soutenus par des financements publics ou privés, le plus souvent étrangers, peut paraître quelque peu surprenante. L'accès à l'eau potable en milieu rural a été désigné comme une des priorités du 11^{ème} Plan quinquennal (2006-2010), et avec l'accroissement des investissements de l'État dans ce domaine le nombre de projets de courtage ayant trait à l'eau courante a sensiblement diminué au cours des dernières années⁽¹¹⁾. Si courtiers et gouvernement partagent l'objectif d'améliorer les conditions de vie rurales, ils s'impliquent rarement dans un même projet (cf. tableau 1). Que l'eau soit une ressource nécessaire et vitale constitue cependant un fait unanimement reconnu, et il semble donc légitime de dire que dans les situations de courtage, courtiers, administrateurs, bénéficiaires de projets et donateurs coopèrent pour la réalisation d'un bien public. D'où l'intérêt d'observer comment s'élaborent entre eux des accords, en dépit de perspectives et d'évaluations souvent divergentes, s'inscrivant pour chaque groupe dans des cadres relativement stabilisés et répondant à des contraintes spécifiques (budgétaires, hiérarchiques, politiques, etc.).

L'engagement dans des activités « non-gouvernementales » est fréquemment abordé à travers le prisme de la « société civile ». L'utilisation du concept a connu un renouveau important après la chute des régimes de type soviétique en URSS et en Europe de l'Est, ainsi que d'autres dictatures en Amérique Latine. Outre les connotations positives qui lui ont été attachées dans ce contexte, Gary Rodan note que « la déception de nombreux [théoriciens] face aux approches centrées sur l'État, qui n'ont pas su anticiper la puissance des forces sociales en Europe de l'Est et ailleurs, a encore accru l'attention analytique et normative portée à la société civile »⁽¹²⁾.

Le concept se trouve ainsi au centre de l'ouvrage de Gordon White, Jude Howell et Shang Xiaoyuan *In Search of Civil Society: Market reform and social change in contemporary China*⁽¹³⁾. Dans un article publié deux ans auparavant, Gordon White s'est attaché à clarifier le concept de « société civile », devenu partie intégrante du « trio magique » des panacées prescrites aux pays en voie de développement depuis les années 1980, comme « contrepartie sociologique du marché dans la sphère économique et de la démocratie dans la sphère politique »⁽¹⁴⁾. En l'appliquant au cas chinois, les chercheurs sont souvent contraints d'aménager le concept : on parle ainsi de société civile « embryonnaire » (Gordon White), « semi-civile » (He)⁽¹⁵⁾, « dirigée par l'État » (Frolic)⁽¹⁶⁾. Ma Qiusha souligne que la diversité des relations entretenues entre les associations et l'État est telle, en République populaire de Chine (RPC), qu'elle offre à chaque auteur des exemples lui permettant d'argumenter sa position⁽¹⁷⁾. En raison de son caractère totalisant, qui présuppose une « société civile » homogène, le concept risque donc d'occulter une diversité qui est réelle. Comme l'indique

- Rebecca A. Clothey, Elena McKinlay, « A Space For The Possible: Globalization And English Language Learning For Tibetan Students in China », *Asian Highlands Perspectives*, vol. 21, 2012, p. 7-32 ; Xénia de Heering, *Étudiants-courtiers sur le Plateau tibétain. Étude sur l'engagement d'étudiants tibétains dans la réalisation de projets de développement local*, mémoire de Master, EHESS, 2006 (manuscrit non publié), où sont abordées les questions du changement social, de l'acculturation et de l'exemplarité dans la carrière de courtier. Pour des études récentes de parcours éducatifs plus « typiques », voir : Wang Shiyong, « The Failure of Vocational Training in Tibetan Areas of China », *Asian Highlands Perspectives*, vol. 10, 2011, p. 129-152 ; Ellen Bangsbo, « Schooling for Knowledge and Cultural Survival : Tibetan Community Schools in Nomadic Herding Areas », *Educational Review*, vol. 60, n° 1, 2008, p. 69-84 ; Andrew M. Fischer, « Educating for Exclusion in Western China : Structural and Institutional Dimensions of Conflict in the Tibetan Areas of Qinghai and Tibet », *CRISE Working Paper*, n° 69, juillet 2009, www.dfid.gov.uk/r4d/PDF/Outputs/Inequality/workingpaper69.pdf (consulté le 28 décembre 2012).
- 14 des 25 projets réalisés par Samdrup entre 2004 et 2008 étaient ainsi des projets d'eau courante ; Dorjé, sur un total de 47 projets réalisés depuis 2003, a réalisé 8 projets d'eau courante. Au moment de l'enquête, les courtiers intervenaient par ailleurs dans les domaines de l'éducation (construction d'écoles de village, de dortoirs), de l'agriculture (systèmes d'irrigation, construction de serres), de l'hygiène (construction de toilettes), des infrastructures (construction de ponts), de la santé (construction de cliniques rurales) et de l'accès à des sources d'énergie alternatives (distribution de réchauds et panneaux solaires).
- Au sujet de la mise en œuvre de cette politique dans la province du Qinghai, voir Anja Lahtinen, *Governance Matters. China's Developing Western Region with a Focus on Qinghai Province*, Université d'Helsinki (Thèse de doctorat), 2010, <http://urn.fi/URN:ISBN:978-952-10-6680-1> (consulté le 28 juillet 2012). Voir également David S. G. Goodman (éd.), « China's Campaign to "Open Up the West" : National, Provincial and Local Perspectives », *China Quarterly*, n° 178, juin 2004 (numéro spécial), ainsi que le site officiel de la politique : www.westchina.gov.cn (consulté le 22 janvier 2013).
- En 2010, d'après le Bureau provincial des statistiques du Qinghai, le taux d'accès à l'eau courante en milieu rural était de 76,94 %, www.qhztj.gov.cn/tjxx/201109/t20110907_43312.asp (consulté le 20 juillet 2012). Les personnes comptabilisées comme ayant accès à l'eau courante partagent souvent un point d'eau avec d'autres résidents de leur localité : seuls 29,61 % des ménages ruraux ont accès à l'eau courante dans leur habitation, www.qhztj.gov.cn/tjfx/201203/t20120309_45321.asp (consulté le 3 août 2012). En 2011, 250 000 ruraux de la province du Qinghai ont bénéficié de projets d'adduction d'eau courante mis en œuvre par le gouvernement, et il était prévu de toucher 250 000 ruraux supplémentaires en 2012, http://english.mep.gov.cn/News_service/media_news/201202/t20120213_223411.htm (consulté le 25 juillet 2012).
- Gary Rodan, « Civil Society and Other Political Possibilities in Southeast Asia », *Journal of Contemporary Asia*, vol. 27, n° 2, 1997, p. 156-178, p. 158.
- Gordon White et al., *In search of civil society: market reform and social change in contemporary China*, New York, Clarendon Press, 1996.
- Gordon White, « Civil Society, Democratization and Development (I): Clearing the Analytical Ground », *Democratization*, vol. 1, n° 3, automne 1994, p. 375-390, p. 375.
- He Baogang, *The democratic implications of civil society in China*, New York, St.Martin's Press, 1997.
- Michael Frolic, « State-led civil society », in Timothy Brook, Michael Frolic (éds.), *Civil society in China*, Armonk NY, M.E. Sharpe, 1997, p. 20-46. D'autres chercheurs continuent de qualifier le régime chinois de totalitaire (Michel Bonnin, « Les métamorphoses du totalitarisme », *Le débat*, n° 117, novembre-décembre 2001, p. 114-135) et constatent l'absence de démocratisation (Jean-Philippe Béja, Jean-François Huchet, « Où la modernisation n'aboutit pas à la démocratisation », introduction au dossier « Vingt-cinq ans de réforme en Chine : révolution économique, conservatisme politique », *Esprit*, février 2004, p. 100-103).
- Ma Qiusha, « Defining Chinese Nongovernmental Organisations », *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 13, n° 2, juin 2002, p. 113-130, p. 117.

Tony Saich, « dans le domaine des relations entre État et société, il faut développer des explications qui rendent compte des complexités mouvantes du système actuel ainsi que de la fluidité, de l'ambiguïté et de la confusion institutionnelle qui opèrent à tous les niveaux en Chine et qui sont encore plus prononcées au niveau local »⁽¹⁸⁾. Le caractère déterminant de la hiérarchie n'exclut nullement, dans l'issue des interactions avec l'administration locale, une certaine fluidité, voire une dimension aléatoire, arbitraire.

L'approche par la « société civile » s'inscrit souvent, en outre, dans une conception du changement en termes de « modernisation » qui a été critiquée pour son caractère évolutionniste et fonctionnaliste⁽¹⁹⁾. Un modèle alternatif pour appréhender le changement des sociétés postcommunistes est-européennes a été proposé par David Stark⁽²⁰⁾. Sandrine Devaux montre la pertinence de cette approche dans son étude des engagements associatifs en République tchèque, soulignant qu'« alors que les transitologues pensent le changement comme un passage linéaire d'un régime autoritaire à la démocratie, les tenants de la *path dependence* ont mis en évidence le caractère hybride des situations qui succèdent aux régimes communistes »⁽²¹⁾. Rompant avec le déterminisme, ce questionnement donne toute son importance à la nature du régime à partir duquel s'effectue la mutation dans l'explication du changement et permet de voir comment les acteurs « bricolent avec le passé », rendant compte du moment « où les acteurs perçoivent un changement dans la partie de l'espace social qu'ils occupent »⁽²²⁾.

Les quelques éléments présentés ici sont tirés d'une enquête menée dans le Qinghai entre 2006 et 2008⁽²³⁾ – avant et pendant les manifestations au Tibet en 2008, désignées par l'intellectuel tibétain Shogdung comme la « révolution pacifique de l'année de la souris de terre » (tib. : *sa byi zhi ba'i gsar brje*)⁽²⁴⁾ –, qui représente un tournant crucial pour les Tibétains comme pour les politiques gouvernementales visant les régions tibétaines. Évaluer l'impact de ces événements à moyen et long terme nécessiterait une enquête approfondie et dépasse le cadre de cet article, dont les analyses ne tiennent ainsi pas compte des évolutions les plus récentes. Les visions et réactions des destinataires de projets et des autorités locales sont appréhendées principalement à partir des descriptions que m'en ont faites les courtiers, matériau qui nous renseigne avant tout sur les manières dont ceux-ci perçoivent et évaluent leurs partenaires⁽²⁵⁾. L'analyse prend certes appui sur les manières dont des administrés perçoivent et définissent la situation, mais il ne s'agit pas d'adopter, naïvement, la vision des courtiers, ni de prétendre qu'elle serait « la bonne ». En cherchant dans la manière dont les courtiers présentent leurs activités des formes typiques de légitimation, nous n'ignorons pas que les motifs avancés visent à produire des justifications du comportement, et que toutes les raisons ne sont pas également invocables selon le contexte de leur énonciation⁽²⁶⁾. Il faut dire aussi quelques mots du filtre constitué par la langue, l'ensemble des entretiens ayant été conduit en anglais, et insister sur les implications de l'obligation faite aux courtiers d'explicitier leurs projets dans différentes langues. Les courtiers ont le plus souvent découvert le monde du développement en même temps qu'ils ont appris, en anglais, les mots servant à le décrire et la grammaire du langage-développement. Dans les entretiens présentés ici, à travers l'usage de l'anglais, transparaissent un vocabulaire et des concepts acquis au cours d'une formation particulière et d'une pratique plus ou moins suivie du courtage. Le contenu des propos tenus dans différents espaces suggère cependant que les courtiers adaptent leur langue, mais aussi, plus largement, tous leurs discours et les diverses sources de légitimité qu'ils mettent en avant, en fonction de leurs destinataires : enquêtrice, bailleurs, villageois, autorités locales.

Malgré tout, « dire que les reconstructions subjectives des raisons d'agir sont en partie redevables de contraintes objectives ne doit pas nous amener à les rejeter comme purs produits de "l'illusion biographique". Tout au contraire, comme le suggère Claude Dubar, "dans la mesure où l'expression de [la] trajectoire subjective est doublement contrainte, par les catégories lexicales disponibles et les questions du chercheur, on peut faire l'hypothèse que le corpus des entretiens recueillis et des schèmes construits à partir d'eux permet de dégager, de manière inductive, des types d'argumentation, des agencements typiques, des configurations spécifiques de catégories..." »⁽²⁷⁾. C'est à un travail de ce type que nous avons tenté de procéder, en dégagant une série de justifications « typiques » avancées par les courtiers en situation d'entretien et de discussions informelles, dans les documents de projet, et, à l'occasion d'une observation, devant des représentants de l'administration locale.

Avoir affaire aux officiels locaux

Premiers contacts avec les administrateurs locaux, et quelques mots à propos de ceux qui aident les courtiers à établir une relation avec les officiels

Tous les projets nécessitent au minimum le laisser-faire, et, plus généralement, l'autorisation des autorités locales. Certains impliquent leur coopération : une contribution monétaire plus ou moins importante, ou l'envoi d'un spécialiste du Bureau de l'eau (*shuili ju* 水利局) du district pour élaborer les plans du système hydraulique. Les courtiers sollicitent fréquemment des médiateurs issus de leur milieu d'interconnaissance directe et indirecte pour

18. Anthony Saich, « Naissance d'une société civile aux couleurs de la Chine ? », in *Esprit*, février 2004, p. 170.
19. Jean-Louis Rocca, Françoise Mengin (éds.), *Politics in China. Moving frontiers*, Basingstoke, Palgrave, 2002.
20. David Stark, « Sommes-nous toujours au siècle des transitions ? Le capitalisme est-européen et la propriété 'recombinante' », *Politix*, n° 47, 1999, p. 89-129 ; David Stark, Laszlo Bruszt, *Postsocialist pathways : transforming politics and property in East Central Europe*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998 ; David Stark, Gernot Grabher (éds.), *Restructuring networks in post-socialism. Legacies, links and localities*, Oxford, Oxford University Press, 1997.
21. Sandrine Devaux, *op. cit.*, p. 23-24.
22. *Ibid.*, p. 25.
23. Avril-juin 2006 ; juillet-août 2007, avec le soutien de l'INALCO ; février-juin 2008, avec le soutien de l'EFEO. À partir d'un contact établi lors d'un précédent séjour, la constitution de mon réseau d'enquêtés a principalement suivi des réseaux d'interconnaissance. Des entretiens ont ainsi été réalisés avec au total 24 courtiers à différents stades de leur carrière, appartenant pour certains à des associations formelles ou informelles. Les documents de projets, ainsi que d'autres sources écrites disponibles, ont également été consultés.
24. Zhogs dung, *Gnam sa go 'byed* (La démarcation entre ciel et terre), sans lieu de publication, n.d. (2009). Au sujet des événements de l'année 2008 dans les régions tibétaines de la RPC, voir : Robert Barnett, « Les manifestations au Tibet du printemps 2008 », *Perspectives chinoises*, 2009/3, p. 6-25. Au cours de l'année 2008, le travail de courtage a été très difficile, voire suspendu. Précisons que les réalités décrites ici ne prétendent nullement être représentatives de l'ensemble des zones d'habitat tibétain en RPC. Dans la Région autonome du Tibet, il était dès avant 2008 extrêmement difficile d'enregistrer des associations, ainsi que le précise l'article « China pledges 'fight to death' with the Dalai Lama », *The Times on line*, 14 août 2006, www.timesonline.co.uk/article/0,25689-2312796.html (consulté le 25 août 2006).
25. Il va sans dire qu'une enquête complète devrait intégrer aussi les perspectives des officiels et résidents locaux « bénéficiaires » et non bénéficiaires de projets, comme des bailleurs.
26. Comme le souligne Joseph Isaac, « un motif n'est pas la source subjective de l'action, mais un acte du langage qui s'inscrit dans un vocabulaire disponible pour les acteurs sociaux et leur permet d'interpréter une conduite. Un motif est d'abord une manière de répondre à une question portant sur ce que l'action a d'inattendu ou sur ses alternatives en présentant une excuse ou une justification. » Joseph Isaac, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF, 1998, p. 28.
27. Olivier Filleule « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, février-avril 2001, p. 199-217 ; référence à Claude Dubar, « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n° 29, 1998, p. 73-85.

intervenir dans leurs relations avec l'administration locale, notamment pour les aider à établir un contact avec cette dernière. Tseringkyi, âgée de 20 ans lorsqu'elle entame son projet, m'explique comment elle s'y est prise :

Tseringkyi : [Pour faire les plans du système hydraulique,] j'ai d'abord parlé avec des gens qui avaient déjà fait ce genre de projets. Puis j'ai contacté le chef du canton, qui a envoyé quelqu'un du Bureau de l'eau pour faire le plan, gratuitement.

X : Comment as-tu contacté ce leader ? Le connaissais-tu avant ?

T : Non, je l'ai appelé. Un de mes oncles, qui est homme d'affaires, le connaissait. C'est lui qui me l'a présenté.

X : Aurais-tu pu aller directement au Bureau de l'eau ?

T : Non, si j'avais fait ça, ils auraient peut-être dit qu'ils n'avaient pas le temps, ou pas d'argent pour m'aider. C'est mieux de demander au leader, qui a du pouvoir. S'il leur dit de m'aider, ils doivent le faire.⁽²⁸⁾

Tseringkyi tire profit de sa connaissance de la hiérarchie administrative locale et, en faisant appel à son oncle, exploite des ressources disponibles dans son milieu familial. Comme Tseringkyi, la plupart des courtiers, lorsque c'est possible, cherchent à « s'allier » un officiel de niveau supérieur afin d'assurer la coopération de ses subordonnés. Pour approcher les représentants du gouvernement avec succès, les courtiers ont généralement besoin d'être présentés, voire physiquement accompagnés, de manière adéquate. Pour toute tentative de dialogue, ils doivent dans un premier temps trouver des personnes disposées à leur servir d'intermédiaire avec les autorités. Disposer d'une telle « relation » est d'autant plus nécessaire dans le cadre de l'enregistrement d'une ONG, qu'il s'agisse d'accéder à de simples informations sur les démarches à entreprendre ou de trouver un superviseur officiel (*zhuguan danwei* 主管单位), les sponsors potentiels étant souvent réticents à se porter garants des activités d'une ONG. Si être accompagné d'un chef de village suffit parfois pour être reçu par des administrateurs locaux, même l'entremise de personnes plus haut placées est loin de constituer une assurance de succès.

Les nouveaux chefs du canton de Lungkar ont dit à Dorjé qu'ils parleraient avec le gouvernement du district pour leur demander de soutenir les projets, ils ont promis de faire tout leur possible. Mais Dorjé ne croit pas qu'ils y parviendront. Pour deux raisons : d'une part, car leur position n'est pas très élevée ; et, d'autre part, en raison de l'attitude du gouvernement du district, qui méprise son travail, qui dit « C'est juste de la charité, si on nous donne de l'argent, on prend ! ». C'est pour cela qu'il ne croit pas les leaders du canton. Dorjé précise qu'il ne veut pas dire que ce sont de mauvaises personnes, mais que leur attitude risque de changer s'ils vont voir le gouvernement [du district] : les chefs locaux, généralement, ne peuvent rien leur dire. Les chefs du canton ne peuvent pas vraiment s'opposer à ceux du district, ce n'est pas possible, parce qu'ils tiennent à leur poste.⁽²⁹⁾

La hiérarchie verticale de la bureaucratie peut ainsi jouer en faveur comme en défaveur des courtiers. Fait révélateur d'une certaine fluidité du système, de la faible institutionnalisation des règles et de l'importance prise, dans ces conditions, par les personnalités individuelles.

La perception de l'environnement politique et institutionnel par les courtiers est marquée par l'incertitude et l'incompréhension ; il leur est donc généralement difficile de se fier entièrement à la parole des officiels. Dans ce contexte, davantage que les lois, ce qui est « pertinent pour le pro-

blème »⁽³⁰⁾ du point de vue des courtiers, c'est de trouver les manières, si nécessaire informelles, de mener à bien leurs projets. Les courtiers font valoir que le système fonctionne souvent davantage par les relations et le clientélisme que selon des règles établies. Ils cherchent donc à contrebalancer leur handicap de départ dans ce domaine par le recours à des intermédiaires lorsqu'ils ont besoin d'obtenir quelque chose de la part de l'administration. Les interventions des courtiers n'ont pas pour but de changer un système perçu comme rigide ou d'influencer l'élaboration de telle ou telle politique publique, mais de remédier à des situations précises de la manière la plus efficace possible. Nous sommes loin de la fonction d'*advocacy* fréquemment associée à la « société civile », notamment dans le domaine de l'environnement⁽³¹⁾.

En observant les réseaux d'interconnaissance et d'intermédiation mobilisés dans la localisation des activités de courtage, on constate que ceux-ci mènent toujours à un premier contact avec un chef de village avant d'aboutir, ou non, au démarrage d'un projet. Chose que les oppositions simplistes entre gouvernemental et non-gouvernemental n'auraient pu laisser présager, les chefs de village apparaissent ainsi comme un maillon crucial dans la réalisation de tout projet.

Typifications croisées et relations contrastées au niveau supra-villageois

La description des relations avec l'administration locale doit donc être affinée pour prendre en compte les niveaux administratifs des différents interlocuteurs à qui les courtiers ont affaire. Outre une étroite coopération avec les chefs de village, la planification et la mise en œuvre des projets impliquent dans certains cas des relations avec des administrateurs de canton et de district : chefs et secrétaires du Parti, fonctionnaires des Bureaux de l'eau. Plusieurs cas de figure se présentent : certains courtiers préfèrent s'en tenir dans ce domaine au strict minimum, voire éviter, autant que possible, d'avoir affaire à l'administration ; d'autres cherchent activement à associer les administrateurs locaux aux projets. Si, parfois, le gouvernement local prend l'initiative de contribuer de façon substantielle à un projet donné, la franche coopération avec celui-ci reste décrite comme une exception :

Un nouveau chef de canton a été nommé, et Samdrup est allé le voir avec le chef du village où il prépare un projet de système d'irrigation. Le nouveau chef du canton est très bon, dit Samdrup, il est d'accord avec les projets et encourage les villageois à y prendre part. Il a été très heureux d'apprendre que deux projets étaient en cours, et il a dit qu'il les soutiendrait : il fera de son mieux pour envoyer gratuitement un expert en hydraulique, il prendra en charge le transport des pierres et du sable, et il a même dit que si les fonds étaient insuffisants le gouvernement pourrait peut-être contribuer au financement. En fait, souligne Samdrup, ce chef est très spécial, il est très bon. Les villageois sont du même avis, ce chef est vraiment très spécial.⁽³²⁾

28. Entretien, 29 mai 2008.

29. Entretien, 5 juin 2006.

30. Alfred Schütz, « Equality and the Social Meaning Structure of the Social World », in A. Brodersen (éd.), Alfred Schütz, *Collected paper II, Studies in social theory*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1976.

31. Par exemple : Peter Ho, Richard Edmonds (éds.), *China's Embedded Activism. Opportunities and Constraints of a Social Movement*, Londres, Routledge, 2012 ; Lei Xie, *China's Environmental Activism in the Age of Globalization*, Working Paper CUTP/006, 2009.

32. Entretien, 20 mai 2006.

Le fait que ce chef de canton soit qualifié de « très spécial » révèle, indirectement, que dans l'expérience de Samdrup les relations avec l'administration sont souvent plus compliquées. Plusieurs courtiers se plaignent de subir une méfiance induite, liée à l'ignorance des officiels locaux au sujet des activités non gouvernementales. Pour faire valoir leur légitimité, certains courtiers sont contraints de produire des documents officiels téléchargés sur le web, afin de convaincre les fonctionnaires locaux que « le gouvernement chinois a déjà dit que les ONG, c'était bien »⁽³³⁾. Dans cette situation, face aux officiels locaux, certains vont jusqu'à présenter leurs projets comme s'ils n'avaient pratiquement aucun rôle dans ces activités dont ils sont pourtant les principaux instigateurs. Lorsque Dorjé expose son travail aux nouveaux chef et secrétaire du Parti de Lungkar, il évite ainsi de se mettre en avant, omettant de mentionner son propre rôle lorsqu'il leur explique que pour le bon déroulement des projets « trois parties doivent coopérer : les bénéficiaires locaux, le gouvernement et la fondation »⁽³⁴⁾. Plutôt que souligner son propre travail d'intermédiation et d'organisation, Dorjé insiste sur l'importance de la contribution de ces administrateurs locaux pour la réussite des projets réalisés au bénéfice des villageois locaux. Son objectif est en effet de gagner leur soutien. Face aux administrateurs locaux, les courtiers, qui perçoivent leur propre situation ainsi que leurs possibilités d'intervention comme relativement précaires, adoptent généralement un profil bas, mettant l'accent davantage sur la manière dont leurs projets s'inscrivent, pour y contribuer modestement, dans la politique de développement prônée et mise en œuvre par le gouvernement que sur leur propre initiative dans ces activités.

Le déroulement des interactions dépend en partie de la perception mutuelle des acteurs et de « qui sait (ou croit savoir) quoi sur qui ? ». Dans des régions particulièrement reculées, les destinataires de projet prennent ainsi les membres d'une ONG locale pour des employés du gouvernement, en vertu du fait que l'un et l'autre acteur distribuent de l'aide. Ce qui n'est pas sans perturber la communication : les prenant pour des fonctionnaires, les bénéficiaires locaux n'osent exprimer aucune critique au sujet des projets.

Sonamtso : La plupart ne connaissent pas [notre association]. Ils pensent même parfois que le projet vient du gouvernement, dans les localités nomades. Parce que dans les régions pastorales, le gouvernement donne de la nourriture, ils leur donnent beaucoup de choses, n'est-ce pas ? Quand nous sommes allés à Rdonak [pour une visite d'évaluation], ils nous ont pris pour des employés du gouvernement. Ils pensaient cela, et quand on leur a posé des questions, ils étaient comme ça : « Super ! Super ! Tout est bien ! » [...] Dans beaucoup d'endroits, on a parlé de [notre association], mais dans certains endroits... on en parle, mais ils oublient. Ils ne savent même pas qu'il existe des organisations qui font cela, dans le monde, alors pour eux... tout vient du gouvernement. Certaines personnes, qui habitent près des chefs-lieux de district, par exemple, elles savent, mais les autres ne savent pas. Alors quand on leur parle de [notre association], ils écoutent, mais ils ne comprennent pas.⁽³⁵⁾

Pour éclairer la réaction des résidents de Rdonak, il faut tenir compte aussi de l'expérience historique des usages publics de la parole en RPC⁽³⁶⁾. Contenons-nous de noter ici que, plus de 30 ans après le lancement des réformes et de l'ouverture, ces pasteurs font toujours preuve d'une extrême prudence lorsqu'ils croient avoir affaire à l'administration.

Mettre en place des coopérations crédibles

S'entendre, à plusieurs, pour partager des responsabilités

Les projets de courtage dans le domaine de l'eau courante nécessitant la coopération active des villageois aux travaux, l'implication de ceux-ci est cruciale. Avant d'écrire une proposition de projet, les courtiers consultent les demandeurs et « bénéficiaires » potentiels de leur activité de courtage. Les décisions sont prises en commun et à la majorité. En ce sens, on peut sans doute dire que les courtiers se placent au service des villageois, tout en recourant à certaines techniques de « développement participatif ».

Samdrup : J'écris toujours des propositions [de projet] pour ce que les villageois me demandent de faire. Si les villageois disaient « eau courante », et qu'ensuite moi je disais « Oh, non, l'eau courante ce n'est pas bien, moi, je vais écrire un projet d'école ! » Si je faisais ça, les projets ne marcheraient pas. [...] Ça peut arriver [...] que certaines personnes veuillent ceci, et d'autres cela, d'autres [encore] autre chose, mais nous optons toujours pour ce qui met la majorité des gens d'accord.⁽³⁷⁾

Chaque projet nécessite ensuite la mise en place d'un comité de mise en œuvre de projet au niveau du village :

Samdrup : D'abord, je dois rencontrer les chefs de village, c'est sûr ; ensuite les chefs de village organisent une réunion avec tous les villageois. [...] Une fois que le projet est financé, je vais dans le village pour tenir une réunion avec la communauté (community meeting). On a besoin de cinq à six personnes pour former le comité de mise en œuvre du projet. Deux d'entre elles doivent être les chefs de village, pour que les gens écoutent, ils n'écoutent que les chefs de village. [...] Le chef du comité est toujours un des chefs de village.⁽³⁸⁾

Les chefs de village jouent ainsi un rôle crucial non seulement dans le démarrage du projet, mais aussi tout au long de sa réalisation. Lors d'une réunion convoquée par le chef de village, l'ensemble des résidents (un représentant par foyer) choisit les autres membres du comité de projet, qui compte généralement cinq ou six personnes, dont une ou deux femmes⁽³⁹⁾. Une fois le financement assuré, c'est-à-dire lorsque le donateur sollicite, ayant approuvé la proposition de projet qui lui a été envoyée par le courtier, transmet à ce dernier les fonds destinés à financer le projet, ce comité organise la répartition des travaux en concertation avec le courtier : achat, transport et stockage des matériaux, excavation des tranchées pour les conduits d'eau, provision d'outils et de nourriture pour les travailleurs, etc.

33. Entretien, 7 mai 2006.

34. Journal de terrain, 16 mai 2006.

35. Entretien, 10 mai 2008.

36. À ce sujet, voir par exemple Isabelle Thireau, Chang Shu, « La parole comme arme de mobilisation politique », *Études rurales*, 2007/1, n° 179, p. 35-58.

37. Entretien, 20 mai 2008.

38. Entretien, 20 mai 2008.

39. La participation des femmes aux comités de projet est activement encouragée par la plupart des courtiers. Cette démarche répond aux exigences de nombreux bailleurs, mais s'explique aussi par le fait que ces femmes ont plus de facilité que les hommes à communiquer avec les autres villageois impliqués dans le projet.

Le comité tient compte des contraintes des différents participants aux travaux : les femmes peuvent ainsi être chargées de creuser les tranchées à proximité du village, afin de pouvoir continuer à s'occuper des enfants et personnes âgées qu'elles ont à charge, tandis que les hommes creusent plus loin du village. Ce comité est également chargé de contrôler la qualité des travaux et d'organiser l'entretien du système d'eau courante à long terme.

Si la plupart des projets sont réalisés à l'échelle d'un village, certains requièrent la coopération de plusieurs villages. Dans un projet d'adduction d'eau pour un monastère, les résidents de sept villages différents participent bénévolement aux travaux, épaulés par des ouvriers spécialisés chinois et par les moines. Bien qu'intervenir dans un monastère présente dans le contexte tibétain des difficultés particulières pour une jeune femme, Drolmatso parvient à assurer un bon déroulement des activités, incitant habilement les moines à prendre en charge certaines tâches physiquement moins pénibles que l'excavation des tranchées. Si les chefs de village sont souvent à la tête des comités de projet locaux, les courtiers continuent ainsi d'y jouer un rôle essentiel.

Drolmatso : Au début, c'était très difficile [de travailler avec des moines], parce que je voulais faire les choses selon mes plans, alors je devais les convaincre. Mais ce sont des moines, n'est-ce pas ? Plus haut [placés] que moi, donc je dois les respecter. Mais progressivement, ils se sont mis à apprécier mon avis, ils m'écoutaient davantage. [...] Il y avait quelques moines dans le comité de projet, et nous avons tenu une brève réunion, au cours de laquelle j'ai dit : « Parce que vous devez participer ; les villageois locaux, ils n'ont rien à voir avec ce projet, mais ils sont prêts à faire ce genre de travail, ce genre d'effort. [...] Vous pourriez y aller, et contrôler la qualité des travaux. Peut-être que vous pourriez faire la cuisine pour eux ! » Le lendemain, ils ont fait ça. Ils ont acheté des légumes, [...] ils ont cuisiné, et ils ont fait une sorte de pique-nique [près de la source]. Il y avait de la nourriture, des pâtes, ... Alors les gens qui participaient aux travaux étaient tous très contents et disposés à fournir des efforts. [...] Ils pouvaient voir que les moines, ça leur tenait aussi à cœur, n'est-ce pas ?⁽⁴⁰⁾

Dans le processus de mise en œuvre de chaque projet, les courtiers et leurs divers interlocuteurs – bénéficiaires et administrateurs – définissent leurs responsabilités respectives en répartissant entre eux la part de travail qu'ils sont très concrètement prêts à assumer afin d'atteindre des objectifs fixés et relativement restreints, dans un laps de temps limité et suivant un calendrier établi à l'avance. Le manque d'entraide à coopérer qu'affichent certains officiels peut être à l'origine de relations tendues. Dorjé rencontre des difficultés avec les officiels du district de Dzamar, où il a réalisé la plupart de ses projets :

J'ai accompagné Dorjé, qui devait se rendre dans une vallée où plusieurs projets étaient en cours. Il devait aussi rencontrer deux officiels de district, mais celui du Bureau de l'eau était absent et injoignable. L'autre nous a reçus quelques minutes, affichant clairement son absence d'implication dans les questions discutées. Sans nous inviter à nous asseoir, il nous a littéralement mis à la porte pour mettre fin à l'entrevue, tandis que Dorjé cherchait encore, sur le pas de la porte, à lui rappeler les engagements du Bureau de l'éducation dans le projet de construction d'école en cours. Une fois dehors, Dorjé est vrai-

ment dépité, il lâche : « Moi, je suis un étudiant. Ma responsabilité c'est d'étudier, de faire mes devoirs ! » Puis il me raconte : « Pour un projet d'eau, des officiels [du canton] de Lungkar sont allés voir les leaders du district, en leur demandant d'envoyer un expert pour faire les plans du système hydraulique, et ils ont dit non. Mais [ceux du canton] n'ont pas demandé pourquoi. Pourquoi n'ont-ils pas demandé : "est-ce que notre canton fait partie [du district] de Dzamar ou non ?" »⁽⁴¹⁾.

Dénonçant l'inaction des officiels de district, Dorjé met en avant le caractère illégitime de leur attitude. Il juge le manque de coopération de ces administrateurs d'autant plus répréhensible que le développement de l'ensemble du district relève en principe de leur responsabilité. Les solliciter constitue, comme il le suggère, une démarche légitime de la part des officiels du canton, qui se retrouvent ici en position d'administrés face à des administrateurs de niveau supérieur. Le refus opposé par les officiels de district méritait d'être questionné – en vertu de quel principe refusent-ils l'assistance du Bureau de l'eau à un canton pourtant inclus dans le district qu'ils sont chargés d'administrer ? La coopération achoppe ici sur des évaluations divergentes des responsabilités respectives du courtier et de l'administration à ses différents niveaux. Dorjé, conscient d'avoir eu accès à une formation assez exceptionnelle, se sent redevable envers ceux qui, nés dans les mêmes conditions que lui, n'ont pas bénéficié de telles opportunités. Ce sentiment de responsabilité le conduit à reléguer au second plan ses devoirs d'étudiant en licence. Estimant faire le travail à la place d'administrateurs qui refusent d'endosser leurs responsabilités envers leurs administrés, Dorjé souligne aussi que cette subsidiarité n'aurait en principe pas lieu d'être.

Épreuves de crédibilité et répercussions des projets dans les arènes locales

Entre villageois et courtiers, la coopération nécessite des épreuves de crédibilité. Celles-ci sont d'autant plus importantes lorsqu'un courtier réalise pour la première fois un projet dans sa région d'origine, ou, cas plus rare, lorsqu'il intervient pour la première fois dans une localité située en dehors de sa région d'origine. L'absence de familiarité peut en effet rendre les résidents locaux de prime abord plutôt méfiants, et, partant, réticents à coopérer.

Tseringkyi : [Une fois le financement assuré,] j'ai organisé une réunion et annoncé aux villageois que j'avais obtenu l'argent [pour le projet d'eau courante]. Mais je ne leur ai pas dit combien. Je leur ai dit aussi que l'argent n'était pas entre mes mains, qu'une prof m'aidait et qu'elle gardait l'argent. Sinon, ils auraient peut-être essayé d'obtenir l'argent. Donc je leur ai dit que cette prof avait l'argent, qu'elle irait acheter les matériaux avec moi et que je les apporterais. Je leur ai aussi fait signer une garantie écrite (guarantee paper) : un document précisant les dates auxquelles devraient commencer et finir les travaux, pour les responsabiliser. J'ai dit que s'ils ne terminaient pas en temps voulu, je ne les aiderais plus. Bien sûr, je les aurais aidés quand même, mais c'était pour qu'ils soient responsables. [...] Les villageois ont construit le réservoir à eau. Puis ils ne voulaient pas poursuivre

40. Entretien, 11 mai 2008.

41. Journal de terrain, 17 mai 2006.



En puisant l'eau : Tashi commence à remplir la première chambre à air d'eau. Le remplissage d'une chambre à air nécessite environ 20 minutes (2007).

© Tserang Tso/Plateau Photographers

les travaux, ils doutaient : « va-t-elle vraiment apporter les matériaux ? », ils doutaient de moi. Alors je leur ai dit que j'apporterais les matériaux quand ils auraient creusé le fossé. Ils en ont fait la moitié, puis se sont arrêtés à nouveau, réclamant les matériaux. Cette fois j'ai dit O.K., que je les apporterais le lendemain. Après ça, ils faisaient tout ce que je disais.⁽⁴²⁾

Avec cette « feuille de garantie » matérialisant l'obligation créée pour les bénéficiaires, Tseringkyi introduit une nouvelle manière de faire, plus évocatrice de la bureaucratie administrative que des usages « traditionnels » tibétains. « Les Chinois [se reposent] sur l'écrit, les Tibétains sur la parole » (*rgya yig thog bod tshig thog*) : à en croire le proverbe, Tseringkyi va à l'encontre de la coutume. Pour établir une confiance réciproque, cependant, ni la parole ni l'écrit ne suffisent – il faut donner des preuves tangibles de sa bonne volonté. Tseringkyi, ayant mis à l'épreuve la détermination des villageois au travail, au lieu de chercher à affirmer son autorité et à imposer le respect du contrat signé, accède à leur demande, dans la nécessité elle aussi, pour le bon déroulement du projet, de leur prouver sa fiabilité. Une seule mise à l'épreuve des deux côtés a suffi à instaurer un lien de confiance, dont l'effet semble durable : « Après ça, ils faisaient tout ce que je disais ». Il faut remarquer le degré d'autorité tout à fait inhabituel, pour une jeune femme de 21 ans, que Tseringkyi atteint dans le processus de mise en œuvre du projet, en mobilisant ses connexions avec des donateurs ancrés à l'extérieur de l'arène locale.

Tseringkyi : C'est intéressant, j'ai découvert qu'il y a comme de la compétition entre villages : après la réalisation du projet dans mon village, le pouvoir du chef de village a augmenté, maintenant quand il y a des réunions on l'écoute, alors qu'avant on ne l'écoutait pas. Avant la mise en œuvre de mon projet, sur cinq villages, deux avaient l'eau et trois non. Parce que j'ai fait ce projet [pour mon village], maintenant le gouvernement planifie aussi de réaliser des projets d'eau courante pour les [deux] autres villages. Ces villages avaient déjà demandé l'aide du gouvernement, plusieurs fois, mais celui-ci disait ne pas avoir d'argent. Je ne sais pas si je devrais dire ça, mais avant, les villageois espéraient vraiment avoir l'eau, ils avaient à plusieurs reprises sollicité les leaders, mais sans résultat.⁽⁴³⁾

Le courtage a des répercussions tangibles dans les « arènes politiques locales »⁽⁴⁴⁾. En influant sur l'autorité du chef de village, le projet modifie les relations au sein du village comme entre villages voisins. Bien que cet effet ne relève pas des objectifs formulés par les courtiers, leurs projets jouent parfois comme un levier poussant les officiels locaux à agir. Selon Tseringkyi, son projet déclenche une action du gouvernement local que les villageois n'étaient jusque-là jamais parvenus à obtenir.

Les courtiers doivent compter avec des décisions parfois très inattendues de la part de l'administration locale, expériences qui viennent ensuite nourrir le stéréotype de l'officiel local imprévisible et peu fiable. Le village de Drolmatso avait de nombreuses reprises sollicité les autorités locales au sujet de l'eau courante, essuyant des refus répétés. Pendant que Drolmatso préparait un projet d'eau courante pour son village, le gouvernement local a soudain annoncé pouvoir s'en charger.

Drolmatso : Quand je préparais le projet, ils sont venus, et ils ont dit quelque chose comme « On n'en a pas besoin, on n'a pas besoin de l'aide, le gouvernement peut faire un projet d'adduction d'eau pour ce village ». Le chef de village m'a appelée et m'a demandé ce qu'il devrait faire. Alors j'ai dit : « Êtes-vous sûr qu'ils pourront installer l'eau courante dans notre village ? », et le chef de village a dit : « Si tu es sûre et certaine de pouvoir obtenir l'argent, alors on refuse ; si tu n'es pas sûre, on va accepter l'aide du gouvernement ». J'ai dit : « Évidemment que je ne suis pas sûre ! » On devait encore attendre, il fallait que je trouve un financement, n'est-ce pas ? Donc ce n'était pas tout à fait sûr, alors je lui ai dit : « O.K., l'aide du gouvernement c'est mieux, je pense. Je ne suis pas sûre de pouvoir obtenir de l'argent ». Alors, ils ont eu l'aide du gouvernement. Le gouvernement a vraiment réalisé le projet d'eau courante dans mon village, mais... Mais ils... Ils ne l'ont pas fait, ils ont juste récolté de l'argent auprès de chaque ménage, et puis ils ont organisé ce projet d'eau courante.⁽⁴⁵⁾

Le gouvernement local a rassemblé 450 000 yuans au total, en prélevant trois mille yuans par ménage⁽⁴⁶⁾. Selon Drolmatso, le gouvernement n'a pas vraiment « fait » le projet, au sens où il n'a pas apporté de contribution financière substantielle, faisant supporter l'essentiel des coûts aux villageois. C'est suite à cette décision du gouvernement local que Drolmatso, adaptant son idée initiale, qui était d'installer l'eau courante d'abord pour son village, et ensuite pour le monastère, a réalisé le projet que nous avons évoqué plus haut. Une fois les deux projets achevés, les villageois comparent :

X : Est-ce que votre chef de village était satisfait du projet [d'eau courante réalisé dans votre village] ?

Drolmatso : Oui, oui. Après, quand j'ai mis en œuvre le projet pour le monastère, vraiment, ils n'ont eu que des regrets : ils trouvaient que la qualité des matériaux utilisés pour le village n'était pas bonne, la qualité des tuyaux n'était pas très bonne, [les gens disaient] « Ils col-

42. Entretien, 29 mai 2008.

43. Entretien, 29 mai 2008.

44. Thomas Bierschenk et al., *op.cit.*, p. 28 sq.

45. Entretien, 11 mai 2008.

46. 275,85 euros au taux de conversion du 18 mai 2008. La même année, le revenu net annuel moyen par habitant dans les zones rurales du Qinghai était de 3 061 yuans, www.qhjtj.gov.cn/tjfx/201206/t20120606_46910.asp (consulté le 3 août 2012).

lectent de l'argent et puis ils achètent de la mauvaise qualité ! » Moi, j'ai acheté, genre, les tuyaux les plus chers, et ensuite ils ont comparé les tuyaux, et ils disaient « Oh là là... ils sont tellement différents ! »
X : Et est-ce qu'il a coûté plus cher ton...

D : Non, non, non !

X : ... le système d'eau courante que tu as installé [dans le monastère] ?

D : Cela ne m'a pas coûté trop cher. Alors d'après ce qu'on m'a dit, [...] les villageois ont dit : « Oh là là ! Notre projet a coûté si cher, et c'est de la mauvaise qualité », ils se plaignaient.⁽⁴⁷⁾

La plupart des courtiers se fournissent auprès d'usines qui garantissent la qualité de leurs tuyaux. Des conduits insuffisamment solides, surtout s'ils ne sont pas enfouis à une profondeur adéquate pour éviter que l'eau ne gèle en hiver, éclatent très facilement. C'est notamment le poids des tuyaux qui permet aux villageois de constater la différence de qualité entre les tuyaux achetés par Drolmatso et ceux fournis dans ce projet d'adduction d'eau organisé par le gouvernement⁽⁴⁸⁾.

Faire face à des autorités multiples : administrateurs et divinités

La différence entre un projet du gouvernement et un projet de courtage : « une histoire stupéfiante »

Afin d'essayer de mieux saisir ce qui peut, du point de vue de destinataires de projet et d'un courtier, faire la différence entre un projet de courtage et un projet du gouvernement, je voudrais retracer ici, à travers le récit d'un courtier, comment un village situé à proximité d'un grand fleuve, ayant fait appel d'abord au gouvernement local puis aux services de Samdrup, a finalement obtenu l'eau courante.

Samdrup : Quand les gens de Rinak ont remarqué que je faisais des projets ici à Sergon et dans mon village, alors, sans être introduit par qui que ce soit, le chef de village de Rinak s'est présenté chez moi et m'a demandé de les aider à écrire une proposition [de projet] d'eau courante. [...] Ils avaient demandé plusieurs fois l'aide du gouvernement avant de s'adresser à moi [...], et, une fois, le gouvernement a visité leur village. Leur source se trouve entre 7 et 9 kilomètres du village. Donc le gouvernement est venu, ils ont fait les plans, et tout, et puis ils ont dit que pour réaliser l'adduction d'eau courante, ils avaient besoin de 720 000 yuan. 720 000 yuan ! Alors le gouvernement a dit que c'était impossible de faire un projet d'eau courante, « parce qu'il n'y a que très peu de gens dans votre village », il y a 370 personnes dans le village. Un petit nombre de personnes et le budget est très élevé, alors c'est impossible. [...] Alors au lieu d'acheminer l'eau courante à partir de la source, [le gouvernement a dit qu'ils] installeraient une pompe, et puis qu'ils pomperaient l'eau depuis le grand fleuve. Les villageois n'étaient pas d'accord, parce que dans cette région, quand quelqu'un meurt, ils jettent le corps dans le fleuve. Ils considèrent que l'eau du fleuve n'est pas très propre, à boire. Alors les villageois ont dit : « On n'a pas besoin de cette pompe. » Ensuite, un ou deux ans plus tard, ils se sont adressés à moi. C'était en 2005. J'ai réalisé un système d'eau courante pour eux, pour environ 170 000 yuan !⁽⁴⁹⁾

Il est difficile d'imaginer que les membres de l'administration, au niveau du district, ignorent les pratiques funéraires locales. Comment comprendre, dès lors, la proposition d'installer une pompe pour faire boire aux habitants de Rinak l'eau du fleuve ? Ces administrateurs semblent ne pas se soucier du fait que les villageois considèrent cette eau impropre à la consommation, et négligent les risques sanitaires liés à la consommation d'eau où se décomposent des cadavres.

Samdrup : Une pompe, c'est beaucoup plus facile à faire. Tu achètes la petite machine, tu construis une petite maison, et puis c'est tout. [...] Après, les villageois doivent payer une redevance pour l'électricité, chaque année. Factures d'eau, factures d'électricité, tout ça représente un gros fardeau pour eux, alors ils ont refusé.⁽⁵⁰⁾

D'après Samdrup, les officiels proposent une solution qui, tout en étant techniquement beaucoup plus simple, leur permettra d'exiger une redevance que les villageois n'ont pas les moyens de payer. Avec un montant inférieur au quart de l'estimation du gouvernement, Samdrup, tout en utilisant la même source, supervisera la réalisation d'un système d'eau courante desservant chaque habitation.

Samdrup : Après l'achèvement de mon projet, ils m'ont montré le plan du gouvernement, et c'était une sorte de livre, [...] essentiellement un budget. Ils disaient la quantité de tuyaux, et de combien de types de tuyaux différents ils avaient besoin, et combien coûtaient les tuyaux, etc. Une bonne partie de ces informations n'était pas juste...

X : Tu veux dire que le prix n'était pas correct ?

S : Le prix n'était pas correct, et la longueur n'était pas correcte, et... la quantité de ciment n'était pas correcte non plus. 20 tonnes de ciment suffisent parfaitement, mais eux ils avaient besoin de 70 ou 80 tonnes, je ne sais pas où ils se sont renseignés. Le chef de village l'a toujours, ce budget. Le gouvernement a fait le budget, et puis l'a donné au village : « Si vous ne nous croyez pas, regardez donc ça ! » (rires).⁽⁵¹⁾

On observe ici un autre usage de l'écrit : l'administration produit aux villageois « une sorte de livre » à l'appui de son verdict, afin d'en démontrer le caractère fondé. Cette certification fonctionne avec une certaine efficacité, jusqu'à preuve du contraire. Lorsque Samdrup annonce aux villageois qu'il a obtenu un financement, ceux-ci doutent qu'il soit possible de réaliser un système d'eau courante avec si peu d'argent : « Tu ne peux pas faire l'eau courante avec cette somme, lui disent-ils, le gouvernement a dit qu'on avait besoin de 720 000 yuans pour faire l'eau courante ! » Ayant réalisé à cette date plus de dix installations d'eau courante, Samdrup dispose de l'expérience nécessaire pour considérer le budget élaboré par le gouvernement avec un certain recul, compétence faisant défaut aux villageois. Une fois le projet achevé, des villageois âgés diront encore à Samdrup : « On ne pouvait

47. Entretien, 11 mai 2008.

48. Dans certaines localités, gouvernement et courtiers ont réalisé des projets d'eau courante à peu près au même moment. En raison de la mauvaise qualité des tuyaux utilisés dans ces projets gouvernementaux, en l'espace de quelques années les villages ayant bénéficié de ces installations se sont retrouvés à nouveau privés d'eau courante. Les installations réalisées dans le cadre de projets de courtage, en revanche, sont à ce jour toujours fonctionnelles.

49. Entretien, 18 mai 2008.

50. Entretien, 18 mai 2008.

51. Entretien, 18 mai 2008.



Préparatifs de départ : L'eau contenue dans les deux chambres à air sera consommée en deux jours par une famille de quatre personnes (2007).

© Tserang Tso/Plateau Photographers

pas y croire, c'était comme un rêve ! ». Ils ne sont pas les seuls, cependant, à être surpris :

Samdrup : En 2006, [un autre] village m'a demandé de faire un projet d'eau courante. [...] Après que j'ai visité le site du projet, le chef de ce village a rencontré le leader du Bureau de l'eau. Le chef de village lui a dit : « Nous aussi, nous avons demandé l'aide d'une personne qui a fait de nombreux projets [...], la même personne qui a réalisé le projet d'eau courante à Rinak. » Alors le chef du Bureau de l'eau ne pouvait pas y croire : « Personne ne peut faire l'eau courante dans ce village-là ! »

X : Il n'était même pas au courant ?

S : Ouais, il n'était pas au courant ! (rires) [...] Et quelques jours plus tard, plusieurs officiels du Bureau de l'eau ont visité Rinak, et ils ont dit : « Oh, vous avez l'eau courante ? » « Oui, nous avons l'eau courante, quelqu'un a fait ce projet d'eau courante. » « Bon, alors vous devez payer la redevance de l'eau pour ce projet, pour l'eau que vous buvez. » Alors les villageois ont dit : « Non, nous n'allons pas faire ça, parce que l'argent n'est pas l'argent du canton. L'argent vient de fondations. » Alors le leader [du Bureau de l'eau] a dit : « Si vous ne versez pas la redevance pour l'eau, alors si votre système d'eau courante a quelque problème que ce soit, on ne s'en occupera pas. » Alors les villageois ont dit : « D'accord, vous n'avez pas besoin de vous en occuper, nous ne voulons pas payer la redevance. Alors si jamais on a un problème avec notre système d'eau courante, ce n'est pas la peine de vous en occuper. » Alors, ça s'est arrêté. C'est une histoire stupéfiante (rires).⁽⁵²⁾

« Alors, ça s'est arrêté » : l'expression évoque un enchaînement d'actions des autorités locales qui proposent aux résidents de Rinak des solutions complètement inadaptées, les trompent sur le budget, ou encore cherchent à tirer un bénéfice financier en échange de services non sollicités. Du point de vue des villageois, une des différences entre projet du gouvernement et projet de courtage réside ainsi dans le fait que l'administration prélève parfois, ou cherche à prélever, des sommes d'argent considérées comme indues

– profitant d'un service fourni par autrui à Rinak, en collectant des sommes importantes auprès des résidents pour fournir au final des matériaux de piètre qualité, dans le village de Drolmatso. Ce comportement « prédateur » des officiels locaux et la vision assez négative qui en résulte, tout particulièrement en milieu rural, sont loin de constituer l'apanage des zones d'habitat tibétain⁽⁵³⁾.

Les officiels du Bureau de l'eau responsable de ce district, qui ne sont pas au courant de la réalisation du projet, apparaissent complètement étrangers à la situation locale. Le contraste avec certains courtiers est frappant. Lorsque je demande à Dorjé si beaucoup de gens viennent le voir pour lui demander de faire des projets, celui-ci me répond que la plupart des villages de sa vallée l'ont déjà sollicité, qu'il s'est déjà rendu dans tous ces villages et que jusqu'à des changements récents, il en connaissait tous les chefs⁽⁵⁴⁾. Le manque de crédit accordé à la parole de certains officiels, ancré dans le fait que ceux-ci, ne se rendant jamais dans les localités les plus reculées, sont très peu familiers des situations socio-économiques qui y prévalent, nuit indubitablement à la mise en place de relations harmonieuses entre courtiers et autorités locales. Même dans ces situations parfois délicates, les courtiers demeurent cependant contraints de trouver des manières de coopérer, bon gré, mal gré, avec l'administration locale.

« Il a beaucoup plu, parce qu'on a creusé près de la source ! »

Dans les cultures himalayennes, des précautions importantes s'imposent à proximité des sources, qui sont la demeure des *klu*, divinités du sous-sol associées à l'eau et aux pluies⁽⁵⁵⁾. « Particulièrement sensibles à la pollution et aux aménagements par lesquels l'homme viole l'environnement »⁽⁵⁶⁾, les *klu* sont réputés se venger lorsqu'on les perturbe – notamment en provoquant chez les fautifs des maladies parfois mortelles ou en altérant l'équilibre hydrologique local (assèchement de cours d'eau, tarissement de sources, précipitations anormales, etc.). Alors que le donateur est censé couvrir les dépenses monétaires du projet, les « bénéficiaires » sont parfois prêts à embaucher et rémunérer eux-mêmes des ouvriers chinois pour réaliser les travaux qui pourraient perturber les *klu* afin de se mettre à l'abri des réactions de ces derniers.

Loin d'être systématiques, des difficultés liées aux *klu* se manifestent néanmoins régulièrement lors de projets d'adduction eau courante.

Drolmatso : Pendant qu'on creusait, évidemment les gens ont peur de creuser près d'une source, alors les villageois ont eu peur, parce que d'après la perspective tibétaine, il y a comme des divinités aquatiques à cet endroit.

X : Des klu ?

52. Entretien, 18 mai 2008.

53. À propos d'autres régions de la RPC, voir par exemple Luk Tak-chuen, « The Politics of Poverty Alleviation in Rural China », in Lau Chung-ming et Jianfa Shau (éds.), *China Review 2000*, Hong Kong, Chinese University Press, 2000, p. 509-527 ; Tony Saich, « Citizens' Perceptions of Governance in Urban and Rural China », *Journal of Chinese Political Science*, vol. 12, n° 1, 2007, p. 1-28.

54. Entretien, 3 juin 2008.

55. Au sujet des *klu* dans la culture tibétaine Amdo, voir Reb gong pa mkhar rtse rgyal, *'Jig rten mchod bstod* (Éloges et offrandes [aux divinités] mondaines), Pékin, *Krung go'i bod rig pa dpe skrun khang*, 2009, p. 68 sq. Concernant les *klu* au Ladakh, voir Pascale Dollfus, « De quelques histoires de *klu* et de *bsan* », *Revue d'Études Tibétaines*, n° 2, 2003, p. 4-39.

56. Fernand Meyer, « Des dieux, des montagnes et des hommes : la lecture tibétaine du paysage », *Études Rurales*, n° 107-108, 1987, p. 120.

D : Oui. Si on creuse dans les environs, ça peut peut-être provoquer des désastres, comme des maladies, et même tuer des gens. Donc j'ai embauché des Chinois pour creuser près de la source. Mais il a beaucoup plu, et alors les villageois se sont mis à dire : « Il a beaucoup plu, parce que nous avons creusé là-bas ! » Vraiment, c'était comme ça, alors les gens avaient peur. Mais moi, j'ai juste essayé de rassurer ma famille : « Non, non, non, si c'était vrai, pourquoi... Il n'a pas plu seulement dans notre région, mais ailleurs aussi, alors comment cela peut-il être lié ? » Je leur ai dit ça, et puis...

X : Est-ce qu'ils étaient rassurés ?

D : En fait, moi aussi, j'avais peur ! S'ils commençaient à dire ça... Parce que j'ai toujours cru qu'il y avait des divinités de l'eau. Alors j'ai demandé à tous les moines d'aller près de la source pour faire des récitation [de prières]. Et puis ils ont fait cette activité, et... hmm...

X : Est-ce que les gens ont été rassurés, après, moins inquiets, de creuser ?

D : Après... Quand le projet a été terminé, tous les moines ont eu l'eau courante dans leurs maisons, n'est-ce pas ? Alors même quand il y a des activités religieuses, les gens n'ont pas besoin de s'inquiéter pour l'[approvisionnement en] eau, n'est-ce pas ? Ils peuvent en utiliser n'importe quand. Et ça, les gens ont dit que c'était très utile. Alors ils ont oublié [ce problème des klu], j'imagine ! (rires)⁽⁵⁷⁾

Drolmatso a peur elle aussi, mais pour le bon déroulement du projet, elle doit passer outre sa propre inquiétude et afficher de l'assurance. Confrontée aux intempéries, elle s'en remet à l'autorité et au savoir-faire des moines. Initiative non dépourvue d'habileté, conforme aux coutumes, ayant le potentiel de rassurer tout le monde. Les pratiques religieuses, les signes de bon ou de mauvais augure (tib. : *rten 'bre!*) et les divinités mondaines interviennent ainsi très concrètement dans les évaluations et les prises de décision, qu'elles soient ou non retenues, en dernière instance, comme critère décisif : Drolmatso rassure les villageois alors qu'elle a peur elle-même, et, une fois l'eau courante installée, les villageois « oublient » la colère des *klu*. L'attitude de Drolmatso illustre bien l'habileté des courtiers, qui parviennent à leurs fins avec relativement peu de ressources au départ – face aux officiels comme face aux craintes que peuvent susciter les divinités. Les courtiers ont affaire à différentes sources de légitimité qui coexistent dans l'espace local, et il y aurait ici des dynamiques plus complexes à étudier, dans un monde rural où les cosmologies traditionnelles sont remises en cause par des pratiques et des discours s'appuyant sur des perspectives plus séculières.

Conclusion : Difficultés et succès du courtage, compromis pour la réalisation d'un bien public ?

Force est de constater que l'incertitude qui demeure face à la pratique sociale des réglementations⁽⁵⁸⁾, y compris dans la répartition effective des responsabilités entre administrateurs et administrés, mais aussi entre les différents échelons de l'administration, complique parfois le travail des courtiers. Le nombre de projets menés à terme avec succès indique néanmoins que le plus souvent un accord, voire plus, avec les autorités locales est trouvé. Quels que soient leurs motifs, les officiels laissent généralement faire les courtiers, même s'ils dénigrent parfois leurs projets comme étant de

la « simple charité », ou qu'ils les détournent à leur profit en les mentionnant dans les rapports servant de base à d'éventuels avancements de carrière. Dans certains cas, des coopérations très fructueuses avec le gouvernement se mettent en place, pouvant être cruciales pour l'aboutissement d'un projet donné, et les courtiers reconnaissent alors explicitement le rôle décisif joué par l'administration locale.

Les difficultés du courtage sont loin, cependant, d'avoir pour seule origine quelques administrateurs imprévisibles ou peu coopératifs. Les réponses à la question « qu'est-ce qui peut faire dérailler un projet ? » sont multiples : l'administration, les divinités locales, les villageois, l'impossibilité de trouver un financement, etc. Les cadres des théories politiques de la « société civile » n'aident pas tellement à décrire les activités de courtage considérées, ni à rendre compte de leurs réussites. Non pas tant parce que ces théories ont été, historiquement, développées pour l'analyse de la constitution d'espaces publics démocratiques en Occident, que parce que les récits en termes de « société civile » sont souvent desservis par une imposition de sens qui n'est pas congruente avec la manière dont les acteurs conçoivent leurs interventions et leurs engagements.

Pour les courtiers, l'administration est un de leurs partenaires, et il faut bien s'en accommoder – il ne s'agit aucunement d'être « pour » ou « contre » un acteur qui, représentant de l'État, se trouve de toute manière en position de force. Lorsque des critiques sont exprimées, il s'agit avant tout de condamnations relevant du domaine moral, mettant en cause des individus dont les défauts cumulés peuvent aboutir à des fonctionnements déraisonnables ou inefficaces. Les courtiers cherchent avant tout à mener à bien leurs projets, avec les compromis que cela implique toujours, dans des décisions qui concernent plusieurs groupes aux systèmes d'évaluation différents : « bénéficiaires » et autres villageois, donateurs et autorités locales, sans oublier le courtier lui-même.

■ **Xénia de Heering est doctorante en sociologie à l'École des Hautes Études en Science Sociales, Centre d'Étude sur la Chine Moderne et Contemporaine et à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales.**

**EHESS-CECMC, 190-198 avenue de France, 75013 Paris, France
(xenia.de-heering@ehess.fr)**

57. Entretien, 11 mai 2008.

58. Stanley B. Lubman, Leïla Choukroune, « L'incomplète réforme par le droit », *Esprit*, février 2004, p. 122-136.